

# l'éch[o]



## COP 21 LA COMMUNE S'ENGAGE !



Par délibération du Conseil municipal, dans le cadre du futur accord de Rouen initié par la Métropole, les élus amfrevillais ont pris de nombreux engagements, à court et moyen terme, de façon à lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Qualité de l'air, mobilité, éco-construction, précarité énergétique, éclairage public, alimentation... autant de sujets qui ont fait l'objet de propositions concrètes qui devront être mises en place dans l'avenir. Vous pourrez prendre connaissance des premières propositions en parcourant le dossier qui est consacré à ce thème en pages 6 et 7.

<b>INFOS</b> p. 2 à 5, 8 ]	<b>DOSSIER</b> p. 6 et 7 ]	<b>CULTURE</b> p. 10 et 11 ]	<b>VIE SPORTIVE</b> p. 13 ]
Éditorial	COP 21, la commune s'engage	Retour sur...	<b>JEUX</b> p. 14 ]
Piscine intercommunale	<b>ENFANCE</b> p. 9 ]	Agenda du trimestre	<b>INFOS</b>
Urbanisme	Dans les écoles	Bibliothèque	<b>PRATIQUES</b> p. 15 ]
Travaux	Centres de loisirs	Musée	Pass communal
Solidarité	Sorties Jeunes	<b>MANIFESTATIONS</b>	Quotient familial
Voirie		<b>DIVERSES</b> p. 12 ]	



## TRAVAUX DE L'ÉTÉ

La quasi totalité des travaux prévus dans le cadre du budget 2018 et présentés dans le dernier numéro de l'Echo ont été réalisés cet été :

- **AU CENTRE CULTUREL :**

- l'extension pour permettre le stockage du mobilier s'achève et sera utilisable très prochainement.

- une nouvelle peinture égaye maintenant le hall d'entrée.

- **DANS LE PARC DU CENTRE CULTUREL :** un nouvel enrobé a été posé sur le terrain de sport, un bouldrome aménagé, un jeu supplémentaire installé ainsi qu'une table de pique-nique et des bancs.

- **AU CIMETIÈRE :** un chemin en enrobé a été réalisé pour l'accès des personnes en fauteuil roulant.

- **À LA CRÈCHE :** après le changement de quelques baies vitrées de la véranda, c'est le chemin d'accès en sol souple qui a été remplacé.

- **DANS LES ÉCOLES :**

- à l'école maternelle, une classe a été repeinte, des portes extérieures remplacées et un accès «handicapé» aménagé.

- à l'école primaire, une ventilation a été mise en place dans les toilettes, des stores posés, la structure de la cour a été réparée et une nouvelle alarme installée dans la salle informatique.

- **À LA SALLE DES SPORTS :**

- des locaux de rangement ont été isolés.

- les vestiaires des footballeurs ont été repeints.

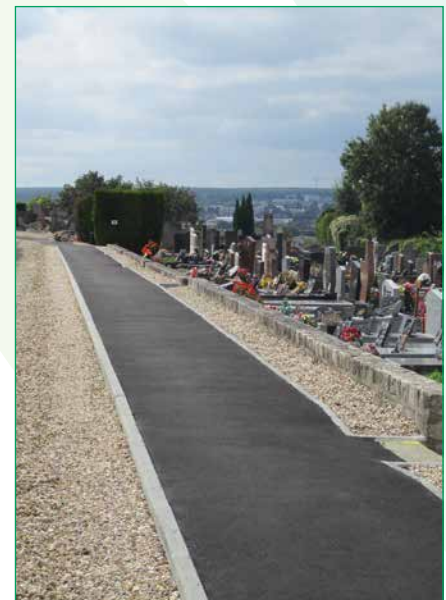
- les radians du système de chauffage sont en cours de remplacement.

- **AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL :** un accès pour personnes à mobilité réduite a été aménagé.

## BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX USÉES



Les travaux réalisés par la Métropole pour la création d'un bassin enterré de 500 mètres cubes sur le giratoire nord, permettant le stockage des eaux usées en cas de saturation du réseau, avancent conformément au planning initialement annoncé. La construction du bassin est maintenant terminée. Les aménagements nécessaires à sa mise en service vont durer encore quelques semaines avant que ne soient remis en état les espaces verts qui ont été utilisés pour la réalisation de ce chantier.





## ÉQUIPEMENT NAUTIQUE DU PLATEAU EST

Après un long mais nécessaire travail préparatoire de cadrage juridique et d'obtention des autorisations administratives et financières, les délibérations prises en septembre dernier par les conseils municipaux des huit communes concernées par le projet de construction d'un équipement nautique sur le plateau Est (Amfreville, Belbeuf, Boos, Franqueville-Saint-Pierre, Mesnil-Esnard, Mesnil-Raoul, Montmain et Ymare) actent le lancement définitif de cette opération :

- une première délibération a eu pour objet d'approuver la création d'une entente intercommunale pour la réalisation de ce projet, d'entériner les termes de la convention liant les communes et de désigner trois représentants par commune pour siéger au sein d'une conférence intercommunale.
- une deuxième délibération a permis de déléguer la maîtrise d'ouvrage unique

à la commune de Belbeuf sur laquelle l'équipement sera implanté.

- une troisième délibération a autorisé la commune de Belbeuf à acquérir l'assiette foncière nécessaire à sa réalisation.
- la dernière délibération a désigné un assistant au maître d'ouvrage compte tenu de la complexité du projet.

Sans perdre de temps, la conférence intercommunale au complet va être installée en octobre. Elle a pour mission maintenant de discuter des aspects stratégiques relatifs au projet et des modalités de suivi de la passation et de l'exécution des marchés publics ainsi que du suivi des opérations de construction.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés à chaque nouvelle étape de l'avancement de ce dossier.



Photo non contractuelle

## AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD



Les travaux d'aménagement de l'entrée sud de la commune sont terminés depuis cet été. Ne reste plus qu'à mettre en place, à l'automne, des arbustes dans les massifs et planter quelques bacs fleuris. Ainsi, l'axe principal qui traverse notre commune (route de Paris et rue François Mitterrand) aura été totalement réhabilité depuis les premiers travaux engagés en centre ville dès le début des années 2000.

## ÉDITORIAL



*Chères Amfrevillaises,  
Chers Amfrevillais,*

*Le dernier Conseil municipal qui s'est déroulé le 19 septembre a été l'occasion de voter de nombreuses délibérations dont certaines auront un impact important sur le devenir de notre commune.*

*C'est ainsi que l'accord a été donné pour la création d'une entente intercommunale pour la construction d'un équipement nautique sur le plateau Est avec les sept autres communes concernées par ce projet et qu'une convention a été adoptée pour confier la maîtrise d'ouvrage de cet équipement à la commune de Belbeuf.*

*D'autre part, dans le cadre de la COP 21 et du futur accord de Rouen qui va être signé cet automne par l'ensemble des communes de la Métropole, le Conseil s'est engagé sur un nombre important de propositions visant à lutter contre le changement climatique en réduisant, dans l'avenir, les consommations énergétiques actuelles.*

*Mais l'actualité de la commune, c'est aussi la livraison des premières halles commerciales, l'ouverture de nouveaux chantiers de logements, des travaux d'entretien du patrimoine bâti, la rentrée scolaire et une nouvelle saison pour la vie associative, sportive et culturelle.*

*Vous pourrez prendre connaissance de tous ces aspects de la vie municipale en parcourant ce bulletin. Je vous en souhaite une bonne lecture.*

*Très chaleureusement,  
Luc von Lennep, votre maire.*

## HALLES COMMERCIALES



La construction des halles commerciales situées près du giratoire de la salle de sport est maintenant achevée. Deux de ces halles ont même été livrées à leurs propriétaires. La plus grande et la plus haute d'entre elles accueillera une boulangerie artisanale, tandis que dans celle immédiatement voisine s'installera l'actuelle pharmacie. Les commerçants en question vont maintenant s'atteler à l'aménagement intérieur de leur boutique et en particulier, pour le boulanger, la mise en place de tout le laboratoire ou espace de confection du pain (pétrins divers, chambre de levage, fours...) qui occupera la plus grande partie de la halle en question. Ce boulanger indépendant qui était déjà bien implanté dans le secteur du Havre compte bien livrer ses premières baguettes dans le courant du mois de novembre. La pharmacienne, quant à elle, devrait ouvrir son officine à la même période. Le prochain numéro de l'Écho leur consacra un article détaillant les aménagements intérieurs.

Les deux autres halles n'ont pour le moment pas encore trouvé preneur et elles restent donc disponibles à l'achat ou à la location.

Rappelons qu'une trentaine de places de stationnement privées ont également été créées, mais réservées uniquement à la clientèle des commerces.

## RÉSIDENCE « LES JARDINS DE MATHILDE »

### CHANTIER LOGEAL

Après près de trois mois d'interruption de chantier en raison de diverses contraintes, les travaux de construction des 10 maisons de ville en location-accession de la rue Jean Binard



ont repris récemment. Désormais, la structure de six d'entre elles commence à apparaître et les réseaux de chaque maison sont en cours d'installation. C'est une très ancienne entreprise normande de construction située dans la vallée de l'Andelle qui a été retenue pour le gros-oeuvre qui devrait s'étendre sur plusieurs mois avant que les entreprises retenues pour le second-oeuvre et les finitions ne commencent à intervenir. Il faut également imaginer que le terrain sera encore légèrement rehaussé afin de masquer entièrement la structure en béton verticale actuellement visible sur place.

Les personnes qui ne se rendent pas très régulièrement à Franqueville-Saint-Pierre ou au Mesnil-Esnard sont souvent frappées par l'évolution et la croissance rapide de ces dernières communes. Un peu partout, des maisons anciennes sont rasées afin que des constructions (ensemble de pavillons, petits ou grands collectifs) les remplacent.

Notre commune connaît également depuis plusieurs années en matière de construction une croissance importante, certes plus modeste que ces communes voisines, mais cela est en partie lié à un choix municipal de restreindre la hauteur des constructions.

Dans le cas présent, la résidence des Jardins de Mathilde située juste à côté de l'église comportera au total cinq niveaux : deux niveaux de sous-sol pour le stationnement, un rez-de-chaussée, et deux étages. Compte tenu des contraintes liées à la parcelle restreinte, des difficultés relativement importantes vont apparaître pour la réalisation de cet immeuble de 43 logements. Plusieurs réunions de préparation du chantier ont été organisées afin de bien fixer ce qu'il sera possible ou non de faire pour l'entreprise, en particulier en ce qui concerne le déplacement des véhicules et les horaires.

Aussi pour assurer la sécurité des usagers du trottoir – et en particulier des élèves de l'école – de cette partie de la rue François Mitterrand, il a été décidé de barrer totalement la partie du trottoir depuis l'église jusqu'à l'autre extrémité de la parcelle. Les usagers devront donc traverser la rue au niveau du passage piétons situé en face de la mairie et se déplacer sur le trottoir opposé (côté Seine), avant de traverser de nouveau au passage piétons au bas de la rue Gérard Philipe. Chaque passage piétons

sera surveillé et mis en sécurité par un employé municipal au moment de l'entrée et de la sortie des classes.

L'usage du trottoir côté Seine ne sera toutefois pas possible pour les vélos qui devront tous circuler sur la chaussée (Rappelons d'ailleurs à ce sujet



qu'aucune obligation n'existe actuellement pour les cyclistes d'emprunter le trottoir partagé qui n'est qu'une voie conseillée et que la circulation des vélos sur les trottoirs en dehors de ce secteur est totalement interdite !).

De plus, en face de l'entrée actuelle de la parcelle, des places de stationnement ont été neutralisées afin d'assurer la giration des poids-lourds qui seront nombreux à effectuer des voyages pour cette construction. La mise en sécurité du trottoir à cet endroit permet également d'y installer les bâtiments de chantier indispensables aux ouvriers du chantier en attendant qu'ils puissent s'installer à l'intérieur du bâtiment.

Il est incontestable que cette construction qui s'étendra sur une durée voisine de 18 mois va provoquer des désagréments, pour les habitants des maisons voisines et pour les Amfrevillais en général, mais la commune fait et fera le maximum pour en minimiser les effets.



## BASE VIE DES FORAINS

Depuis plus de mille ans, la Foire Saint-Romain, que l'on nommait auparavant la Foire du Pardon, se déroule à Rouen entre la fin du mois d'octobre et la fin du mois de novembre. Déplacée à plusieurs reprises depuis la Place du Boulingrin à l'actuelle esplanade Saint-Gervais en passant par les quais bas rive gauche, elle attire durant une période d'un mois des dizaines de milliers de visiteurs grâce aux attractions et aux manèges. Certes les spectacles forains (musées anatomiques, cascadeurs à moto, représentations théâtralisées...) ont disparu de la 2<sup>e</sup> foire de France, mais les manèges y sont chaque année ou presque de plus en plus impressionnants et de plus en plus coûteux. Certains apparaissent même gigantesques et nécessitent des investissements très élevés.

Dans le même temps, les logements des forains ont également grandi et nécessitent de plus en plus de place afin de permettre aux énormes caravanes de déplier leurs extensions latérales et à ces travailleurs indépendants de s'installer confortablement et paisiblement pendant plusieurs semaines.

Aussi la commune a été contactée par la ville de Rouen et la Métropole Rouen-Normandie afin de placer une partie de la base-vie des forains sur un terrain repéré par leurs soins.

Très prochainement, l'ancien terrain Longométhal, situé au 177 route de Paris, en face de l'allée de la Batellerie et qui appartient à la Métropole Rouen-Normandie va donc accueillir au moins pour cette année et pour une durée d'environ 50 jours, une partie de ces personnes et de leurs logements. Toutes les précautions ont été prises et les aménagements réalisés pour que cette installation n'occasionne aucune nuisance, tant pour les forains eux-mêmes, qui ne demandent qu'à être tranquilles après une longue journée de travail que pour les habitants d'Amfreville et les usagers de la route de Paris. Les élus seront de plus en contact permanent avec deux référents, l'un pour les forains et l'autre pour la ville de Rouen afin de répondre malgré tout aux questions des uns et des autres.



## RÉHABILITATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

La réhabilitation intérieure et extérieure des logements de l'Oseraie et de la Cerisaie (photo), situés près du Centre culturel, propriétés du Foyer Stéphanaï, se poursuit à un rythme soutenu donnant ainsi à cet ensemble une apparence de modernité.

Dans quelques semaines, c'est la société Logiseine

qui va entreprendre à son tour des travaux de rénovation sur les immeubles situés allées Louise Michel et Jean-Baptiste Clément, dans le quartier des Mallefranches.

Rappelons que ces travaux sont rendus possibles grâce à la garantie d'emprunt accordée à ces deux sociétés de HLM par la commune.



## POLICE MUNICIPALE



Avec le retour de M. Savouret, la police municipale est à nouveau au complet, ce qui va permettre aux deux agents, à la demande de M. le Maire, d'exercer une surveillance accrue des règles de circulation routière (respect de la vitesse, des stops, des sens interdits, des règles de stationnement...).

Si les missions de prévention sont prioritaires, la police municipale n'hésitera pas cependant à verbaliser en cas de comportement abusif pouvant mettre en cause la sécurité des Amfrevillais.



## COP 21 LA COMMUNE S'ENGAGE !



Écopâturage et entretien des coteaux

De nombreux États se sont entendus pour signer l'Accord de Paris suite à la réunion de la COP 21 dans cette même ville en décembre 2015. L'engagement de cet accord est unique, mais essentiel, et l'enjeu, mondial : contenir la hausse de la température moyenne en deçà de 2°C.

Rares sont aujourd'hui les individus, à l'exception de quelques climato-sceptiques, à nier l'évidence observable par tous chaque année : les périodes de chaleur importante, voire excessive, sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus longues durant l'été, voire le printemps, et à l'inverse, les périodes de gel et de neige sont de plus en plus rares pendant l'hiver. Quant aux phénomènes

climatiques extrêmes (cyclones, tempêtes, inondations, orages...), ils se multiplient et leur intensité ne cesse de s'accroître. Certes, on peut convenir du fait qu'il reste encore beaucoup de marge pour que les conditions deviennent vraiment insupportables dans notre région et on pourrait même trouver positif de pouvoir profiter de longues soirées en terrasse, sans avoir besoin d'enfiler un pull supplémentaire...

Mais notre réflexion se doit d'être plus globale et la dynamique internationale doit nécessairement entraîner des déclinaisons sur le plan local. À l'image de la légende amérindienne du colibri qui cherche à éteindre un incendie dévastant son lieu de vie en ne transportant qu'une seule petite goutte à chaque voyage, chaque groupement d'individus doit essayer d'apporter sa pierre à l'édifice.

### LE PCAET

Aussi la Métropole Rouen Normandie a décidé d'entamer une démarche sur son territoire en partenariat avec le WWF qui se décline en la mise en place d'une **COP 21 locale** et d'un **Plan Climat Air Énergie Territorial**. Ce PCAET vise à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à adapter le territoire aux effets inéluctables de ce changement climatique. Son but est d'arriver dès la fin de cette année à la signature d'un Accord de Rouen pour le climat réunissant les initiatives individuelles et collectives des citoyens, des entreprises et des collectivités territoriales.

### LES ENGAGEMENTS DE CHACUN

La Métropole s'est ainsi engagée, sur le moyen terme, d'ici 2050, à diviser par 2 les consommations énergétiques actuelles de son territoire et, dans le même temps, à multiplier par 2,5 la production d'énergies renouvelables afin de parvenir à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre.

Chaque citoyen doit se sentir concerné et impliqué dans cette démarche car nous participons tous à l'émission des gaz à effet de serre (27 % pour nous loger et nous chauffer, 27 % pour nous déplacer et 16 % pour nous nourrir, le reste pour nos autres achats et notre usage d'un certain nombre de services).

Afin d'impulser la démarche et fédérer les initiatives, un élu métropolitain, Guillaume Coutey, Maire de Malaunay, accompagné d'une fonctionnaire territoriale, Marie Atinault, bien connue dans le domaine du développement durable, ont rendu visite à la quasi totalité des élus des communes métropolitaines dont la nôtre. Ces rencontres et les échanges qui ont suivi ont abouti à la proposition d'une série d'engagements, le plus souvent élaborés par les élus en charge des délégations concernant l'urbanisme et l'environnement et les commissions municipales qu'ils

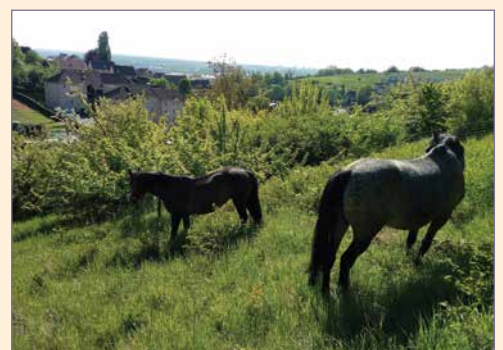


Gestion différenciée des espaces

## FERME PÉDAGOGIQUE

La ferme socio-éducative « Le Pré du Bois » qui est installée depuis quelques mois sur des terrains communaux grâce à une convention avec la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de l'éco-pâturage organise une journée Portes Ouvertes le dimanche 7 octobre prochain.

Durant cette journée, tout en haut de la rue du Mesnil-Esnard, au niveau du parking du petit lotissement « la clairière », Cindy Ardevol, la responsable de l'association vous présentera ses animaux ainsi que les animations qu'elle organise et les activités éducatives et sociales qu'elle met en place. N'hésitez pas à contacter Cindy au 06 62 74 06 04 pour échanger avec elle de cette initiative.







*Développer les énergies renouvelables*

animent avant d'être discutés et validés en Conseil municipal, ce qui a été fait à Amfreville le 19 septembre dernier, Si en moyenne, les communes métropolitaines ont proposé une quinzaine d'engagements, notre commune a été force de 30 propositions que l'on peut décliner en 10 grands thèmes.

Les engagements d'Amfreville-la-Mivoie concernent donc les domaines suivants : le patrimoine communal, l'éco-construction, l'éclairage public, les énergies renouvelables, la qualité de l'air intérieur, la mobilité, l'alimentation, l'agriculture et la biodiversité, l'aménagement-urbanisme et la précarité énergétique.

Il est impossible de faire le détail ici de toutes les mesures préconisées, d'autant plus que certaines engageront la commune sur la longue durée ou ne pourront réellement être mises en place que dans quelques années, mais parmi les engagements les plus immédiatement perceptibles par tout un chacun, il est possible de citer maintenant la **modulation de l'éclairage public** la nuit entre 23 h et 5 h du matin (de 1 h à 6 h du matin les nuits des vendredis et samedis) sur l'ensemble de la commune (à l'exception de la route de Paris pour commencer) dès la mi-janvier, afin de réduire l'impact écologique de cet éclairage et faire des économies de fonctionnement qui seront intégralement basculées en dépenses d'investissement, Cette modulation (dont les horaires pourront être modifiés en fonction des constats réalisés) permettra également de limiter la vitesse des véhicules routiers et mieux respecter la faune nocturne sans impact cependant sur la sécurité des biens et des personnes au vu des diverses expérimentations menées dans différentes communes du territoire,

De même, la couverture de la mairie devant être intégralement rénovée en 2019, il va être étudié dès cet automne la possibilité de mettre en place en place une large surface de **panneaux solaires photovoltaïques** sur la façade sud dans un but d'autoconsommation pour les besoins des services municipaux mais également pour les **véhicules électriques** qui seront acquis ultérieurement.

Compte tenu de la présence sur notre territoire d'une grande surface de bois et forêts, le choix s'est également porté vers la réalisation d'une **chaufferie bois-énergie** et d'un **réseau de chaleur** afin d'alimenter dans l'avenir des bâtiments liés à l'accueil des enfants et des élèves.

De manière générale, la totalité des bâtiments communaux connaîtra également un **bilan et un suivi de sa consommation énergétique** afin de pouvoir apporter des améliorations rapides et conséquentes,



*Retrouver des nuits étoilées*



*Encourager les déplacements doux*

Les résidents d'Amfreville pourraient se sentir relativement éloignés des mesures évoquées ci-dessus. Aussi, afin de favoriser les déplacements doux ou actifs, il va être envisagé la possibilité de **subventionner l'acquisition de VAE** (vélos à assistance électrique) ou encore de participer financièrement à l'**isolation des logements en précarité énergétique** suivant certains critères.

De même, les enfants et les aînés déjeunant dans les lieux de **restauration collective** de la commune (restaurant scolaire ou foyer) devraient également pouvoir bénéficier d'un pourcentage important de produits bio ou locaux dans leur assiette à partir de 2021.

Vous pouvez prendre connaissance de la liste complète de toutes ces propositions sur le site internet de la commune ([amfreville-la-mivoie.fr](http://amfreville-la-mivoie.fr) / téléchargements / conseil municipal du 19 septembre 2018)



*Une restauration de qualité*

*Toutes ces mesures participeront à la réduction des gaz à effet de serre, mais elles contribueront aussi à la valorisation de l'image d'Amfreville, lui permettant d'intégrer le groupe des communes en avance dans ces domaines du développement durable et la rendant ainsi plus attractive et plus agréable à vivre pour tous, durablement.*



## COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES SUR VOTRE CONTRAT DE MUTUELLE

La commune a conclu au printemps dernier un accord avec la société AXA pour la mise en place d'une mutuelle de santé communale. Une réduction de 30% s'applique à tous les Amfrevillais non salariés, retraités, aux plus de 60 ans et aux fonctionnaires territoriaux de la commune. Une réduction de 17,5% est appliquée pour toutes les autres personnes de la commune. Il en ressort pour chacun que des économies importantes sur une année ont été constatées. Toutefois, les gens qui ont encore des avantages sur leur mutuelle grâce aux conventions collectives de leurs anciens employeurs ne sont pas forcément gagnants à changer. Ceci étant dit, une rencontre n'engage à rien et peut vous faire économiser beaucoup d'argent. Alors, si cette opportunité vous tente, vous pouvez appeler Mme Audrey Durand au 06.47.79.63.46 qui viendra vous faire un devis à domicile.

## LES SERVICES SOCIAUX AMFREVILLAIS



### LES SECOURS

La commission du C.C.A.S., composée d'élus et de représentants associatifs, se réunit quatre fois par an afin de répondre, de façon anonyme, aux aides que le service peut apporter aux familles endettées. Le portage des repas à domicile (voir encadré). Cette prestation est assurée par l'association Présence Verte, qui propose également la télésurveillance. Si vous êtes intéressé(e), contactez le

Rassemblés au sein du Centre Communal d'Action Sociale., à la mairie de la commune, les services sociaux sont répartis ainsi :

- Le service d'aide à domicile ;
- Les secours aux personnes en difficulté financière ;
- Le portage des repas à domicile ;
- Le passage d'une pédicure à domicile ;
- L'association « La Passerelle Amfrevillaise ».

### LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Ce sont sept agents qui, du lundi matin au vendredi fin d'après-midi, se rendent chez les personnes diminuées par la maladie, le handicap, l'accident, ou en sortie d'hospitalisation, pour effectuer les travaux d'entretien du logement et du linge, la préparation des repas, l'aide à la toilette et au déplacement des usagers soit pour se promener à proximité, soit pour aller faire des courses. En cas de besoin, le bureau du C.C.A.S. est ouvert au public du lundi matin au vendredi 16 h 30. Appelez le 02.32.98.90.36 pour un rendez-vous.

C.C.A.S. qui vous donnera les informations dont vous avez besoin.

### LA PASSERELLE AMFREVILLAISE

Cette association, qui comprend 12 bénévoles extrêmement dévoués, présidée par Mme Manou Fondard, permet aux familles à faible revenu, voire sans ressources, de pouvoir manger à leur faim. Chaque mardi après-midi, de 15 h 30 à 17 h, les familles concernées reçoivent des colis alimentaires pour un coût maîtrisé : 1,70€ le colis adulte ; 0,90€ le colis enfant jusqu'à 14 ans ; gratuit pour les bébés jusqu'à 3 ans. Les familles peuvent également y trouver également des vêtements et des livres pour adultes et pour enfants. Si vous pensez pouvoir en bénéficier, prenez rendez-vous avec le C.C.A.S. au 02.32.98.90.36. Et tout l'été, afin de ne plus interrompre les distributions, l'association a fonctionné sous une forme innovante, avec un véhicule aménagé, la Banque alimentaire livrant les denrées une semaine sur deux, pour la plus grande satisfaction des bénéficiaires. Aussi, la formule classique de la distribution de tous les mardis après-midi reprend dès le 2 octobre. Les familles pensant pouvoir bénéficier de ce service doivent appeler le C.C.A.S. au 02.32.98.90.36 afin de constituer leur dossier d'inscription.

**REPRISE !** L'atelier des savoirs

Ateliers gratuits

Chaque lundi de 14 heures à 16 heures  
Ouverts à tous les Amfrevillais

**A partir de Lundi 24 septembre 2018 -14h**  
Rue Jules Vallès - Bâtiment D  
Salon de thé/ petits gâteaux  
Contact : 0674417060

## PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le portage des repas à domicile est assuré par l'association « Présence verte ». Cette prestation permet à ses usagers :

- De préparer leurs menus du mois suivant grâce à l'envoi préalable des menus ;
- De bénéficier de plats de substitution en cas de régime particulier, voire des plats hachés pour les personnes qui ont des problèmes de mastication ;
- L'achat du pain chez le boulanger de

proximité afin que ce dernier puisse avoir du pain frais ;

- La possibilité, par le livreur, de ranger la livraison dans votre frigo afin de vérifier les dates de consommation des produits qui y sont stockés ;
- La provenance des denrées auprès de producteurs locaux ;
- Une excellente qualité gustative ;
- Des tarifs attractifs.

Si vous êtes intéressés, appelez Mme Berrhala au 02.32.23.40.44.



## RENTRÉE DES CLASSES

### À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enseignantes ont retrouvé leurs petits élèves dans des classes préparées par les Atsem durant l'été. La rentrée s'est effectuée avec un encadrement renforcé sur le temps du midi afin d'assurer un service de cantine le plus approprié possible auprès des nombreux petits qui restent pour le déjeuner. La directrice Valentine Dehail a pris en charge 26 petits-moyens. Cette année c'est Amélie Sèbe qui assure sa décharge de direction, le mardi.

Nathalie Turmel accueille aussi 27 petits-moyens. Isabelle Nicolas Quenouille et Chloé Chlewicki, nouvellement nommée à l'école, se sont réparti les moyens-grands en deux classes de 28 élèves.

### À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'équipe pédagogique est modifiée cette année avec le départ de Mmes Raghani, Santin et celui de Mme Norbert, qui est remplacée sur le poste de direction par Mme Lefort., ainsi que le retour de Mme Dumont et l'arrivée de Mmes Sénard et Harel-Guiche. Les effectifs sont à peu près identiques à l'année passée avec une moyenne de près de 25 élèves par classe.



- 23 élèves en CP avec Mme Lefort, Mme Sèbe assurant la décharge le vendredi.
- 20 élèves en CP-CE1 avec Mme Malmaison,
- 24 élèves en CE1 avec Mme Sénard,
- 26 élèves en CE2 avec Mme Delalande,
- 25 élèves en CE2-CM1 avec Mmes Harel-Guiche et Sèbe,
- 26 élèves en CM1-CM2 avec Mme Dumont,
- 27 élèves en CM2 avec Mme Saint-Gilles.

Peuvent intervenir aussi ponctuellement sur l'école une maîtresse E, un psychologue scolaire et une assistante de vie scolaire.

## ATELIERS DU MIDI

Avec le retour de la semaine de quatre jours entraînant de fait la disparition des Temps d'Activités Périscolaires après la classe tels qu'ils étaient organisés les années précédentes, la municipalité a souhaité cependant mettre en place des ateliers sur le temps du midi à l'école élémentaire. Ainsi, ce trimestre, chaque jour durant une heure, les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire ont la possibilité, à tour de rôle, de s'adonner aux échecs, de pratiquer les arts plastiques ou le théâtre.

## LES CENTRES DE LOISIRS CET ÉTÉ



Le Centre de loisirs des plus grands a ouvert en juillet et en août, au cœur du parc Lacoste. Celui de la maternelle a accueilli les plus jeunes enfants en juillet dans les locaux de l'école maternelle, le mois d'août étant réservé à l'entretien et à la préparation des salles pour la rentrée scolaire. Les projets éducatifs élaborés par chaque équipe de direction, Sandrine, Wahiba et Sébastien ont retenu comme thème celui du « bien vivre ensemble » et de la laïcité. Au centre primaire, le projet d'animation a été axé sur l'environnement, le respect de la nature, la protection de la planète, le jardinage, la création d'espaces fleuris pour les abeilles, le cycle de l'eau, l'ensemble toujours présenté sous forme de jeu. Au centre maternel, le fil conducteur a été « construire le monde ensemble », avec l'apprentissage de différentes danses. Comme l'ont souligné Sandrine Flore et Geoffrey Lamare dans l'article publié dans la presse locale, les équipes sont constituées d'animateurs et d'animatrices qui connaissent très bien les enfants et les lieux puisque certains encadrent les enfants depuis six ans déjà. Après la compréhension des règles de vie, les activités diversifiées se sont enchaînées : parcours aquatique, explosion d'eau,

éolienne du bonheur, origami nature, mémo nature, street art magique, grands jeux d'extérieurs dans le parc, atelier cuisine, chansons, danses...

### LES SORTIES ORGANISÉES

- Piscine, Rouen sur mer, Jardin des plantes, cinéma, Quick/Rouen, balades en forêt.
- Le long de la Seine, photographies de la fresque réalisée sur les murs lors de la manifestation « Tous au quai ». Chaque enfant s'en est inspiré pour griffer notamment sur les escaliers en béton qui mènent au centre. Sandrine, coordinatrice des ateliers du midi à cette rentrée scolaire, envisage la peinture permanente et l'approfondissement de cet art urbain.
- Sur Amfreville le jeu de la carotte pour les petits avec découverte de la ville, de ses habitants.
- Les grandes sorties au parc du Bocasse et au parc Astérix.

Et... la veillée présentée à la fin du centre maternel par Wahiba, son équipe et tous les enfants. Après l'introduction « faisons ensemble le tour de la terre » se sont enchaînées plusieurs danses : hawaïenne, casatchok russe, raï algérien d'Oran, parisienne (Edith Piaf), africaine (waka waka), indienne, chinoise, rap américain et la dernière « construire le monde ensemble, we are the world », vaste projet !!!

## SORTIE POUR LES JEUNES

Le 22 septembre, des jeunes Amfrevillais se sont retrouvés au bowling local avec des membres de la commission municipale, de quoi reprendre contact après les vacances et passer un bon après-midi. Pour le trimestre en cours, différentes sorties sont envisagées : bubble-foot, laser game et karting. Pour rejoindre le groupe, déposez vos coordonnées en mairie (nom, prénom et numéro de portable) ou par SMS au 06 33 49 50 55.





## À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### POUR LES PETITS

Le 3 octobre à 15 h : Heure du conte  
« des contes juste pour toi »  
avec les conteuses de l'association  
Mille choses à dire

### POUR LES GRANDS

Le 27 novembre à 19 h 00 :  
Rendez-vous des lecteurs :  
« Les coups de cœur autour d'un verre »

### FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mardi 16, le mercredi 17 au matin  
et le jeudi 18 octobre.  
Ouverture le 17 octobre de 14 h à 17 h  
Renseignements au 02 35 23 28 57

## LE MUSÉE DU PATRIMOINE DES ÉCOLES

Beau succès pour le Musée à l'occasion des Journées du Patrimoine puisqu'une petite centaine de visiteurs, de tous âges, sont venus découvrir ou redécouvrir les lieux. Le Musée fêtera ses 20 ans le dimanche 18 novembre.

Les anciens et anciennes élèves des écoles amfrevillaises se retrouveront au Centre culturel pour déjeuner autour d'un couscous. Prix du repas : 20€

5ème rencontre  
des Anciens et Anciennes Elèves  
des Ecoles d'Amfreville-la-Mivoie

Dimanche 18 Novembre 2018  
Centre d'Activités Culturelles  
Simone Signoret



Renseignements et inscription auprès de :  
Gérard Piecq : 02 35 80 21 66  
Nadine Lopez : 06 29 52 01 20  
Claudine Loutz : 06 08 32 66 67

Manifestation organisée par  
le Musée du Patrimoine des Ecoles (musecoles.amfreville@wanadoo.fr)  
et le Comité d'Action Culturelle d'Amfreville-la-Mivoie

## RETOUR SUR LE FESTIVAL TOUS AU QUAI !

Le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet s'est déroulé le 3<sup>e</sup> festival Tous au Quai, sous un soleil radieux, en pleine coupe du monde de football. En plus de la traditionnelle fresque, réalisée sur les murs d'Eurêka, des nouveautés cette année, avec un atelier de graffiti pour les enfants, une compétition de breakdance, la réalisation d'un tricot géant, la présence de l'Association des Paralysés de France (APF) et sa P'tite Friperie et celle de la ressourcerie Resistes avec son atelier Récup'Art. Le rendez-vous est déjà donné les 29 et 30 juin 2019 pour la 4<sup>e</sup> édition avec encore des nouveautés.





## CONCERT NOBODY'S CULT



C'est la première participation d'Amfreville au festival Chant d'Elles, le festival qui met à l'honneur la chanson de femme et qui fêtera ses vingt ans d'existence l'année prochaine avec un succès toujours croissant. Nobody's cult, quatuor formé en 2015 et mené par l'envoûtante Lena Woods (candidate à The Voice en 2016), navigue entre grunge, stoner, heavy blues et psyché. Riche de nombreuses influences, allant du rock des années 60 à celui d'aujourd'hui, le groupe met à mal les clichés du genre. La harpe électrique de Lena Woods en est le meilleur exemple tant l'instrument, passé dans une série de pédales d'effets, donne une sonorité unique à l'ensemble.

Centre culturel – Mardi 6 novembre à 20 h 30 –  
Tarif : 10 € ; Tarif réduit : 8 € (étudiants et Pass  
Chant d'Elles). [www.festivalchantsdelles.org](http://www.festivalchantsdelles.org)

## SPECTACLE DE THÉÂTRE

« Assez joué ! » par la Cie Le Théâtre d'Épicure. La troupe originaire de Canteleu nous propose sa dernière création, une comédie en 3 actes de Grazyna Erhard. L'histoire en quelques mots : Le Mari – pas méchant, seulement un peu coincé dans sa bulle,



s'apitoie sur son triste sort. Son vieux Père lui fait la morale et sa mégère de Femme, Catherine, lui mène la vie dure. Elle est frustrée, rêve de brûler les planches et s'ennuie à mourir dans sa petite ville de province, quand débarque le marseillais, Rémi, fanfaron, beau parleur et porté sur la bouteille...  
Centre culturel – Dimanche 14 octobre  
à 16 h – Tarif : 5 € (gratuit -12 ans).

## SALON ARTISANAL ET FERMIER

Pour ce traditionnel salon artisanal et fermier, de nombreux exposants sont attendus qui proposeront des produits de qualité : miel, pains d'épices, cidre, fromages, confitures, vins, champagne... pour l'alimentaire et bijoux, cartes de vœux, peinture sur porcelaine, sur foulard, décorations de table, linge de maison, savons, tableaux, sculptures sur bois... pour l'artisanat. N'oubliez pas que les fêtes de Noël approchent... tranquillement mais sûrement ! La tombola sera renouvelée avec au moins un tirage chaque heure pour les visiteurs ayant effectué des achats ; les lots étant offerts par les exposants.



Centre culturel – Dimanche 11 novembre de 10 h  
à 18 h – Entrée libre



## JOURNÉE DE CLÔTURE DU FESTIVAL CHANT D'ELLES

L'association « À travers chants » a choisi d'organiser la journée de clôture du Festival Chant d'Elles à Amfreville, en partenariat avec la municipalité. Au programme : à 15 h, prestations musicales des découvertes du festival : Louise Pigné et Denize, suivies à 16 h du bal de clôture donné par Bal O' Gadjo avec Amélie Affagard en maître à danser. Avec plus de 400 concerts un peu partout en Europe, Bal O' Gadjo poursuit son travail d'ouverture et de rencontre entre les musiques et chants traditionnels du monde. Un beau voyage qui alterne habilement chants, improvisations inspirées, mélodies à plusieurs voix, arrangements ciselés et rythmes aux saveurs orientales et modernes. Un atelier d'initiation à la danse est organisé le matin de 10 h à 11 h 30. Réservations et informations sur : [www.reservationfestival@festivalchantsdelles.org](mailto:www.reservationfestival@festivalchantsdelles.org) et sur [www.festivalchantsdelles.org](http://www.festivalchantsdelles.org). Centre culturel –  
Dimanche 25 novembre à 15 h – Tarif : 12 € ; Tarif réduit :  
8 € (étudiants et Pass Chant d'Elles)

## AGENDA CULTUREL

14 OCTOBRE

**Théâtre – "Assez joué"**

(Cie Le Théâtre d'Épicure), 16 h, Centre  
culturel, entrée 5 € (gratuit -12 ans).

6 NOVEMBRE

**Concert Nobody's cult**

– Festival Chants d'Elles  
20 h 30, Centre culturel, entrée  
10 € (tarif réduit 8 €).

11 NOVEMBRE

**Salon artisanal et fermier**

10 h à 18 h, Centre culturel, entrée libre.

25 NOVEMBRE

**Concert et bal – Clôture  
du festival Chants d'Elles**

15 h, Centre culturel, entrée  
12 € (tarif réduit 8 €).

5 DÉCEMBRE

**Atelier de chant –  
Chansons de Michel Legrand**

20 h 30, Centre culturel, accès libre.

18 DÉCEMBRE

**Concert de Noël**

– École de musique et de danse,  
20 h, Centre culturel, entrée libre.

## AUDITION DE L'ATELIER CHANT

L'atelier de chant animé par Victor Pognon propose de nous faire découvrir son travail à travers les chansons de Michel Legrand. Centre culturel, salle La Ronde – **Mercredi 5 décembre  
à 20 h 30** – Entrée libre

## CONCERT DE NOËL

À l'approche de Noël, l'école de musique et de danse dirigée par Jérôme Lefebvre propose son traditionnel concert de fin d'année, auquel vont participer les élèves et professeurs des classes et ateliers de musique et de danse. Ce sera l'occasion de découvrir leur travail.  
Centre culturel – **Mardi 18 décembre  
à 20 h** – Entrée libre



# MANIFESTATIONS DIVERSES

12

## LE COMITÉ DES FÊTES PROPOSE

### LOTO DE NOËL

le dimanche 2 décembre 2018 au centre culturel. Plus de 1 500 € de lots à gagner ! Ouverture des portes à 14 h et début des parties à 15 h.

### PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES QUARTIERS

(avec vin chaud et distribution de friandises) le samedi 22 décembre 2018 dans l'après-midi (les horaires de passage seront précisés sur le site internet de la commune).

### RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

le lundi 31 décembre 2018 au Centre culturel à partir de 20 h jusqu'à 5 h du matin. Soirée repas avec bal et cotillons animée par l'orchestre Les Andrews. Réservations du 23 octobre au 13 décembre 2018 en mairie tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h. Nombre de places limitées. Renseignements au 02 35 23 70 36.

## TÉLÉTHON 2018

Réservez dès maintenant votre soirée du vendredi 30 novembre 2018 dès 20 h pour partager, au Centre culturel Simone Signoret, un repas dans le cadre d'une soirée dansante avec tombola au profit de l'Association Française de Myopathie. Les feuilles d'inscriptions seront disponibles dans les commerces locaux, en mairie, dans les écoles et au foyer des anciens à partir du 15 octobre prochain.

## FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Samedi 8 septembre fut un moment phare et incontournable de la rentrée que beaucoup de familles attendaient, l'occasion unique de rencontrer en un même lieu les activités sportives, culturelles, sociales et caritatives d'Amfreville mais aussi de certaines communes avoisinantes (Belbeuf, Franqueville-Saint-Pierre).

Depuis trois ans, ce forum a été dynamisé par différentes démonstrations : mini concerts par l'école de musique, création d'objets en bois par l'Outil en main, exposition en arts plastiques, chorégraphie de country, démonstration de badminton et tennis de table, enchaînement de sport de combat féminin,

rencontre de néophytes avec les judokas, et pour la première fois, la présence de la ferme socio-éducative installée en partie sur les coteaux d'Amfreville la Mivoie.



## FOIRE À TOUT

Bénéficiant d'une météo toujours clémente, la Foire à tout, organisée par le Comité des Fêtes, a fait le plein d'exposants et de visiteurs. Son installation sur les bords de Seine depuis quelques années, qui rentre dans le projet de réappropriation des quais entrepris par la municipalité, s'avère un succès du point de vue de l'organisation et du cadre offert aux visiteurs.

## LE MARATHON 76

Organisé par le Département de la Seine-Maritime, le Marathon 76 renaît de ses cendres puisque le dernier avait eu lieu en 1994, avec un départ de Duclair. Cette fois-ci, ce n'est pas une course mais cinq qui se sont échelonnées tout au long du week-end des 15 et 16 septembre, totalisant 6 500 athlètes inscrits. Le samedi 15, ce sont les enfants qui ont ouvert le bal avec une course dans les jardins de l'hôtel de ville de Rouen, suivis à 19 h par les adultes sur un 5 km cool dans les rues de Rouen en guise d'échauffement.

Le dimanche 16, ce fut le branle-bas de combat sur l'ensemble de l'agglomération. En effet, deux courses (le semi-marathon et le marathon) couvraient une grande partie de la périphérie de Rouen. Dès 9 h 15, ce sont 1 400 coureurs qui se sont élancés pour couvrir les 42,195 km du marathon, celui-ci traversant 13 communes dont Amfreville-la-Mivoie. Quant au semi-marathon, recensant quant à lui environ 2 000 coureurs

(dont plusieurs Amfrevillais(es), lui aussi passait par Amfreville et retournait vers Rouen au niveau de la base nautique de Belbeuf, en empruntant la véloroute.

Un très grand merci aux 16 bénévoles, dont de nombreux élus, présents sur notre commune pour sécuriser le parcours, gérer l'épongeage sur le marathon et le ravitaillement sur le semi-marathon, en place depuis 7 h 30 jusqu'à 13 h.



## ÉCHO DES QAIS

Ça faisait des semaines qu'on clamait partout Tous au Quai ! Tous au Quai ! appelant à participer à la 3<sup>e</sup> édition du festival d'art urbain ainsi nommé sur le quai Lescurie les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet... Tant, et

tant, qu'un marinier, pas réveillé, très pressé, tout chamboulé, aurait perdu le cap et raté l'abordage du fameux quai une semaine en avance, percutant ce ponton qui s'en trouve désormais tout vrillé !





## SPORTS DE COMBAT

L'association Amfrevillaise des Sports de Combat vous propose cette année un cours d'énergie full (techniques de full contact en musique sans opposition) composé de renforcement musculaire, de cross fit, d'étirements, et parfois de step). Le cours se déroule dans une ambiance sympathique le jeudi de 19 h 15 à 20 h 30 dans le dojo du gymnase Robert Talbot.

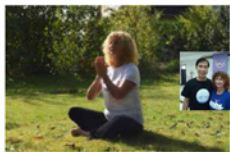
Venez essayer, n'hésitez pas ! On vous attend avec une paire de basket propre, un jogging ou leggings et une bouteille d'eau !

Contact : Legras Véronique (entraîneur) : 06 65 51 62 75  
Site quomodo d'Amfreville

## QI GONG

L'association Cascades propose des cours de Qi Gong, encadrés par Christine Rubin, diplômée de l'International Sheng Zhen Society, le jeudi à 16 h 30 dans le dojo de la salle des sports et à 18 h la salle Tango (derrière la Poste). Cette discipline traditionnelle chinoise permet de prendre soin de sa santé en stimulant l'énergie vitale et de retrouver équilibre et stabilité émotionnelle.

Renseignements au 02 35 88 07 60 ou au 06 61 00 15 93 (rubineau@gmail.com)



Christine RUBIN

Après avoir suivi pendant une quinzaine d'années les enseignements de plusieurs maîtres chinois dont

Le Dr Jian Lijun, docteur en médecine traditionnelle chinoise, cardiologue, ancien chef de clinique, professeur à l'Université de Médecine Traditionnelle Chinoise de Canton, fondateur de l'Institut Quimétao à Paris,

et Maître Li Junfeng, principal enseignant du Sheng Zhen Wuji Yuan Gong,

Christine Rubin est aujourd'hui diplômée de l'International Sheng Zhen Society et propose principalement les Qi Gong de Maître Li.

Le Sheng Zhen Gong par la pratique de formes statiques et dynamiques a trois fonctions:

1. Prendre soin de sa santé en stimulant la circulation de l'énergie vitale (le Qi). La circulation sanguine s'améliore, le mental s'apaise et le corps se détend.
2. Permettre en étant présent à soi-même de retrouver équilibre et stabilité émotionnelle,
3. Trouver l'enthousiasme de s'imaginer tous ensemble sur cette terre avec un regard nouveau, en vivant à travers le corps la force du Qi et de la bienveillance.



Déroulement d'une séance type avec quelques variantes

Echauffement : Respiration et mobilisation de toutes les articulations en douceur (15 mn environ)

Quelques mouvements d'expulsion de l'énergie perverse, appelée ainsi par la Médecine Traditionnelle Chinoise ou pratique d'une technique appropriée à la saison (15 mn environ)

Travail sur une technique (45 mn environ)

Relaxation (15 mn environ)

Certificat médical demandé pour la pratique du Qi Gong

## TENNIS DE TABLE

La saison du tennis de table a repris depuis le début du mois de septembre mais les inscriptions sont toujours possibles.

Les entraînements ont lieu le lundi de 16 h 30 à 18 h 00 dans la salle "magenta" et de 20 h 30 à 22 h 30 dans la salle "bleue", le mardi et jeudi de 17 h 00 à 20 h 00 (20 h 30 le jeudi) dans la salle "bleue". Vous pouvez aussi bénéficier d'un

entraîneur le mardi qui vous apprendra les bases ou qui vous permettra de vous perfectionner. À partir de 7 ans, vous pouvez venir tester le tennis de table durant deux séances avant de prendre une licence. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements ou si vous préférez échanger quelques balles, passez durant ces créneaux ou contactez Stéphane au 06.09.26.71.92.

## GYMNASTIQUE

La rentrée est la période de toutes les bonnes résolutions... Venez donc rejoindre le club de gym pour adultes dans votre ville. Les cours ont lieu à la salle de sport Robert Talbot les lundis

de 17 h à 18 h pour la gym douce, de 18 h à 19 h pour le renforcement musculaire et le fitness et le jeudi de 18 h à 19 h. Pour tout renseignement, contactez Corinne Lemesle au 06 74 17 83 34.

## RENTRÉE DE SPORTIFS

### JUDO CLUB AMFREVILLAIS

M. Stéphane Lemasson (06 50 45 53 70)  
e-mail : judoclubamfrevillais@gmail.com

### SHOUBO SELF DEFENSE

M. Denis Ridet (06 30 99 32 80)

### ASMA TENNIS DE TABLE

Stéphane Dégremont (06 09 26 71 92)  
<https://asmaamfrevillet.wixsite.com/accueil>

### AMTC TENNIS

M. Patrice Dubreuil (06 61 88 96 64)  
e-mail : patrice.dubreuil76@orange.fr

### ASMA GYMNASTIQUE

Mme Corinne Lemesle (06 74 17 83 34)

### ASMA FOOTBALL

M. Romain Zammit (06 58 36 15 93)  
M. Dabreu Stéphane (06 61 78 28 40)

### ASMA PÉTANQUE

Mme Sandrine Lupart (06 77 51 47 94)  
e-mail : sandrine.lupart@wanadoo.fr

### LES ARCHERS DU JONQUAY

M. Christophe Crombez (06 16 21 36 91)  
e-mail : Archersdujonquay@yahoo.fr

### ASSOCIATION AMFREVILLAISE DES SPORTS DE COMBAT

Mme. Véronique Legras (06 65 51 62 75)  
site internet : QUOMODO

### LES DAUPHINS DE LA MIVOIE (natation)

Présidente :  
Mme Claudine Avisse (02 35 23 32 55)  
e-mail : claudine.avisse@wanadoo.fr

### QI GONG

Mme Christine Rubin (06 61 00 15 93)  
e-mail : rubineau@gmail.com

### BOWLING CLUB DE LA MIVOIE

M. Vincent Blessel (06 87 88 44 29)

### LES VOLANTS DE LA MIVOIE (badminton)

M. Guillaume Prieto (06 73 41 29 88)  
e-mail : lesvolantsdelamivoie@gmail.com

### ENTENTE ATHLÉTIQUE DU PLATEAU EST

M. David Thuillier  
M. Raphaël Gérardin (06 75 50 82 54)  
e-mail : eape76@free.fr

### RUGBY CLUB DU PLATEAU EST

M. Ducros Olivier (06 63 21 99 50)  
e-mail : rugbyclubplateauest@hotmail.fr

### AVIRON

Dirlaouen Yann (02 35 02 03 33)  
e-mail : clubnautiquebelbeuf@sfr.fr



### Mots fléchés proposés par Gérard Brichet

Forme de société	Arrivé dans le plus simple appareil	Cet anniversaire en est un	Indique un lieu	L'artiste ci-dessous l'était	Entre l'enfant et l'adulte	Commune en 53	Notre rendez-vous culturel
→	↓	↓	↓	Contrat pro	Rapace d'Amérique	↓	↓
						Sport mécanique Cours en 59 Age du CAC	
		Est parti en désordre				Brillant sans valeur	
		C'est pour toi		Copulative		Traverse la France	
				Eau froide		Accompagne son docteur	Peur bleue
				Transport parisien			
Pronom		Découverts	Suivie à la trace				Petite mais connue en 21
Pompette		Clair comme de l'eau de roche	Un nom pour moi				
Le C.A.C. y était exposé							
↓				Victime d'une arnaque		Bruit de fosse	
↑	Un lac des Pyrénées					Grandes ondes	
	Chère Simone					Accord de l'Espagne	
		Déchiffré				Prend des risques	
		Vocable				Sans effets	
		Pleurent facilement					
	En sport		Souvent marquée au rouge				
	Ouvertures d'esprit						
	Se rend						
						Instrument à touches	
						Qui a fait du tort	
				Terrain sauvage			Sur cette grille elle n'est pas noire
				Premier à l'étranger			
	Circule dans des fêtes						
		Filter sous la porte					
		Rit au subjonctif		Amène un gérondif		Croc de boucher	
				Qui a donc apprécié			
	Romains d'Italie						
	Courant égyptien						
				A la droite de tous			
				Fire dans les règles			
	Répertoriée en 26						

**Solution précédente**

R							MUE
NE			B				T
F			BE				FLA
BLEUS		L					LA
LES	CIL						ERG
EXPRIME							USA
SERIE	ONATUREL						
VIS	E	USINE					
POT	ECZEMA	A				R	
YS	TREMA	MINI					
FA	BOULANGERIE						
GREC		ORME					
CEINS		U					
H		G					
I		SPARE					
E		ON					
N		N					
SOIN		IN					



## RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'État...) Dès leur 16<sup>e</sup> anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec le livret de famille des parents, la carte d'identité, un justificatif de domicile et de 2<sup>e</sup> nationalité éventuelle. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

## RAMASSAGE DES DÉCHETS

**Déchets ménagers** : tous les vendredis

**Déchets recyclables** : les vendredis 5 et 19 octobre, 2, 16 et 30 novembre, 14 et 28 décembre.

**Déchets verts** : tous les mardis. À partir du mois de décembre : un seul ramassage mensuel : le 11 décembre. Reprise des ramassages hebdomadaires en mars 2019.

**Encombrants** : toutes les déchetteries de la Métropole sont accessibles gratuitement. La plus proche d'Amfreville, située quai du Pré aux Loups à Rouen, est ouverte 7j/7 de 8 h à 19 h. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, enlèvement gratuit en appelant Ma Métropole au 0800 021 021.

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les demandes d'inscription devront être effectuées en mairie avant le 31 décembre 2018 afin de pouvoir voter pour les élections européennes qui se dérouleront le 26 mai 2019. Tous les Français et Françaises majeurs qui ne sont pas déjà inscrits ou qui ont changé de commune doivent solliciter cette inscription. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne résidant en France peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur rattachement à un nouveau bureau de vote. Pour s'inscrire, il faut fournir : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et une justification de domicile (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau...).

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Tous les Amfrevillais sont invités à participer à la Commémoration du 11 novembre en souvenir de la fin de la première guerre mondiale. Rendez-vous au cimetière à 11 h 15 où une gerbe sera déposée sur le Monument aux Morts de la commune. Cette manifestation sera suivie d'un vin d'honneur au Centre culturel.

## SECRÉTARIAT DU CENTRE CULTUREL

Le secrétariat du centre culturel est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 (sauf le jeudi), les lundis, mercredis et jeudis après-midi de 13 h 15 à 17 h, les mardis de 13 h 15 à 18 h et les vendredis de 13 h 15 à 16 h 15. Tél : 02 35 23 65 36

## HORAIRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Afin de mieux répondre à la demande des administrés, le Centre communal d'action sociale (annexe de la mairie) est ouvert tous les matins de 8 h 30 à 12 h et les lundis, mardis et jeudis après-midi de 13 h 30 à 17 h. Tél : 02 32 98 90 36

## FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Le calcul du quotient familial sert à déterminer le montant de la participation des familles pour certains tarifs municipaux (restauration scolaire, centres de loisirs) et l'attribution de certaines subventions (pass sport et culture municipal). Pour le dernier trimestre 2018, aucune démarche n'est à faire actuellement pour les familles qui étaient déjà venues faire calculer leur quotient familial (Q.F.) en décembre 2017, ce dernier étant valable jusqu'au 31 décembre 2018. En revanche, pour les nouveaux arrivants ou pour toute première inscription, il est indispensable de se rendre à la mairie pour faire effectuer ce calcul. Pour la détermination du quotient de l'année 2019

(qui sera valable toute l'année civile), les familles devront se présenter au Centre Communal d'Action Sociale, à la mairie, auprès de Mme Stéphanie Lhomme, sur rendez-vous, en appelant le 02.32.98.90.36, à partir du lundi 12 novembre jusqu'au vendredi 14 décembre prochain, munies de leur avis d'imposition ou de non imposition 2018, ainsi que d'une attestation récente des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales. **En cas d'absence de calcul du Q.F., la famille devra régler sa participation sur la base du tarif le plus élevé et ce dès janvier 2019 jusqu'au jour de la régularisation.**

## ÉTAT CIVIL

**Naissances** (dont les familles ne se sont pas opposées à la diffusion) Arsène Cassier, Bêncão-Samuel Nzayana, Arthur Prochazka, Bella Le Guyader Correia, Louanna Nicolle, Noah Saglam, Zack Vincent, Liam Lange Lecointre, Ramla Chefaier, Ambre Herment, Noéline Haubourdin Fleury, Lily-Rose Konarski.

### Mariages

Céline Le Floch et Ludovic Deconihout, Stéphane Chambault et Yaël Patry, Grégoire Collé et Johanne Champy.

### Décès

André Languerre, Gisèle Saunier née Démare.

## ACTIVITÉS CULTURELLES

### Il reste des places !

#### ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Il est encore possible de s'inscrire dans certains cours : classes de danse (classique et modern jazz) et d'instruments (trompette, flûte, clarinette et saxophone).

#### ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Anne-Michelle Pérez vous invite à la création artistique et à la découverte de différentes techniques : crayon, fusain, pastels, aquarelle, huile, acrylique. L'atelier adultes/ados fonctionne le lundi de 17 h 30 à 19 h 30 et le mardi de 13 h à 15 h. Renseignements et inscriptions au 02 35 23 65 36 ou sur place aux heures d'ouverture du secrétariat.

## PASS COMMUNAL « SPORT ET CULTURE »

Chaque enfant scolarisé au collège, quel qu'il soit, a la possibilité d'être remboursé d'une partie, voire de la totalité, des dépenses que sa famille a engagées pour participer aux activités de l'une des associations sportives ou culturelles de la commune ou d'une structure municipale telle que l'école de musique et de danse ou l'atelier théâtre. Les familles sont donc invitées à apporter en mairie dès maintenant (et

avant le 31 octobre 2018) le formulaire signé par l'un des responsables de l'association ou le secrétariat du centre culturel prouvant le paiement de la cotisation pour l'année en cours, un certificat de scolarité et tous les éléments nécessaires au calcul de leur quotient familial (si cette démarche n'a pas encore été effectuée) puisque cette aide est modulable suivant les revenus de la famille ainsi que leur domiciliation

bancaire (RIB). Les familles toucheront ensuite une somme variant de 50 à 90 €, en fonction de la tranche retenue. Dans le cas où l'activité que pratique l'enfant ne peut avoir lieu à Amfreville, mais uniquement dans une autre commune, il est également possible de bénéficier de cette subvention. Cette aide peut être cumulée avec d'autres aides (Département, comités d'entreprise...).

MARDI  
6 NOV

# Amfreville la Mivoie



## Concert Nobody's Cult

Chants  
d'Elles

Avec Lena Woods



# CHANTS D'ELLES

19<sup>E</sup> FESTIVAL DE LA CHANSON DE FEMMES



Centre Culturel Simone Signoret

2, rue Pierre Mendès France - Amfreville la Mivoie

Mardi 6 novembre / 20H30 | Tarif plein : 10 € / Réduit : 8 €

Pass Chants d'Elles : 8 € / Gratuit -12 ans | Renseignements au 02 35 23 65 36



centreculturelsignoretamfrevillelamivoie

